

# **Pour Cortex, l'appel au meurtre devient un moyen d'intégrer les populations immigrées !**

Le mardi 31 mai 2011, Sébastien Gozlin, plus connu sous le nom du rappeur Cortex, comparait devant le tribunal correctionnel de Paris. Souvenons-nous : en mars 2010, Cortex avait proféré des menaces de mort à l'encontre de Madame Le Pen, lui promettant notamment de « lui faire subir une tournante ».

Ce 31 mai 2011, Cortex se présente alors comme celui qui défend « la parole du peuple immigré qui veut s'intégrer ». J'ignorais, à titre personnel, que la menace de commettre un crime, le viol étant, je le rappelle, un crime au regard du droit pénal français, constituait désormais le meilleur moyen de s'intégrer. Je ne doute du reste pas que les jeunes gens issus des banlieues et qui y font des études ou travaillent sans poser le moindre problème à la société, ont dû beaucoup apprécié de se voir ainsi assimilés à des criminels potentiels, voire d'apprendre qu'il faudrait désormais passer par la case présumée incontournable du crime pour « s'intégrer » !



Je ne vais pas ici commenter davantage les faits afin de ne pas accorder à Cortex une importance qui serait déplacée au vu du discours

infâme qui est le sien et dont d'autres que Marine Le Pen ont d'ailleurs été la cible privilégiée par le passé. Mais ce que révèle ce procès, ce n'est pas tant les faits qui opposent Madame Le Pen à Cortex, aussi graves soient-ils, mais davantage ce qu'il nous confirme sur l'extrême violence de certains hommes à l'encontre des femmes d'une part, de l'inacceptable prolifération de « la logique » de l'appel au meurtre sur la loi républicaine.

Cortex assure, en effet, sa défense, ce 31 mai 2011, en déclarant : « Elle provoque, je provoque ». Comprenez : « Elle tient un discours que je répugne, donc je projette de la violer ou de l'égorger. » Malheureusement, le débat démocratique n'est pas synonyme de menace de mort ! Il n'y a, en effet, aucune argumentation, sur le fond, dans le discours de Cortex sur ce qui l'oppose à Madame Le Pen. Aucune.

Comment ne pas s'interroger, dans ce contexte, sur la démission de notre classe politique, depuis plus de trente ans, gauche et droite confondues, face au combat républicain mais sans concession qui aurait dû être mené contre tous les Cortex et groupuscules qui sévissent dans nos cités, y ont pris le pouvoir au point de semer la terreur au sein des populations civiles qui se retrouvent prisonnières des fatwas proférées à leur encontre devant toute velléité de

contestation de ces discours et pratiques de voyous ? Le récent appel du maire de Sevran qui compare, à juste titre, sa commune à Chicago, témoigne de la gravité de la situation. Qui osera encore prétendre que ce que je viens d'écrire serait digne d'un discours fasciste quand, dans une commune de France, le maire est obligé de faire un appel public aux autorités de l'Etat pour mettre fin à l'obligation de cloîtrer des enfants dans leur classe au moment de la récréation, au risque de les voir tomber sous les coups des règlements de comptes de gangs vivant de l'argent de la drogue ?

J'ai déjà eu l'occasion de l'écrire et je le redis ici : ni la police ni la gendarmerie ne sont armées, au sens propre comme au sens figuré, pour affronter ces gangs, encore moins pour les éradiquer sans s'exposer, à un moment ou à un autre, à mettre les populations civiles en danger. Seule notre armée républicaine pourrait faire « le sale boulot », en appliquant des techniques d'intervention qui ne représenteraient aucun danger pour les populations civiles. Mais quel gouvernement aura enfin le courage de le reconnaître et de décider de la formation d'une unité d'élite, dans l'armée, destinée à libérer les populations civiles de la « loi du crime » ? Le fascisme, ce n'est pas de dénoncer ce qui se passe dans les territoires perdus de la république. Non, en pareille circonstance, le fascisme, c'est de ne rien mettre en œuvre pour mettre définitivement un terme à une situation qui fait honte à la République française.

**Bonapartine**